



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо +++++ | 3E6.0.0E 0H4X3Q
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Régulation des médias Inauguration à Moroni d'un centre de monitoring des programmes audiovisuels avec le soutien de la HACA

[A](#) [1] [+A](#) [1]

Régulation des médias Inauguration à Moroni d'un centre de monitoring des programmes audiovisuels avec le soutien de la HACA

05 oct 2023

















- Plan
1. CNPA - Pourquoi un syst
 2. Salle technique
 3. HMS Acquisition
 4. Accès au système HMS
 5. HMS Médiathèque
 6. HMS Pluralisme
 7. HMS Etudes











La présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, Mme Latifa Akharbach, a procédé, le jeudi 5 octobre 2023 à Moroni, en compagnie de son homologue comorien, M. Abubakari Boina, à l'inauguration du nouveau centre de monitoring des programmes du Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel (CNPA) de l'Union des Comores.

La cérémonie officielle d'inauguration a été marquée par la présence du ministre de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation et de l'Administration Territoriale, de plusieurs hauts responsables comoriens, de représentants du corps diplomatique et des agences de l'ONU, ainsi que de nombreux médias locaux.

Equipé de la solution logicielle de monitoring des programmes *HMS+*, dont la HACA détient le brevet international de propriété intellectuelle, ce centre installé au siège de l'instance indépendante de régulation des médias, le CNPA à Moroni en Grande Comore, a été doté d'antennes régionales sur les îles de Mohéli et Anjouan.

Une formation de plusieurs jours destinée à permettre aux équipes du CNPA d'utiliser cet outil performant de monitoring des programmes a été assurée par MM Najib Bouezmarni et Adil Bourbate, responsables au sein de la Direction des Systèmes d'Information de la HACA.

En prélude à l'inauguration de ce centre de monitoring, une convention de coopération a été signée par les présidents des instances de régulation marocaine et comorienne. Au titre de cet accord, le partenariat futur en la HACA et le CNPA mettra l'accent sur l'organisation de missions d'expertise et d'études conjointes, l'échange d'expériences en matière de perfectionnement des outils et des procédures de régulation ainsi que sur le renforcement de la veille professionnelle pour la consolidation du rôle du régulateur en matière de promotion des principes des droits humains dans et par les médias et la protection des publics contre la désinformation, les discours de haine et autres pratiques préjudiciables au fonctionnement démocratique des sociétés.

Etaient présents également à cette cérémonie officielle, M. Benaïssa Asloun, Directeur Général de la HACA, M. Talal Salahdine, Manager des Affaires Africaines au sein de l'instance marocaine, ainsi que M. Driss Alaoui, Chargé d'Affaires du Royaume du Maroc près l'Union des Comores.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>